

Les subsides

Le Canada est synonyme d'énergie, cela va de soi. Ce pays possède de vastes ressources énergétiques. Des millions de travailleurs s'efforcent de remettre le pays sur la voie de la prospérité économique après l'érosion provoquée par le gouvernement précédent.

Je voudrais insister sur certains des commentaires que le critique du parti libéral en matière d'énergie a faits cet après-midi. Je les ai trouvés un peu injustes, et il faut rectifier.

Il a dit que cette histoire de délai d'attente n'est qu'un mauvais prétexte. Il approuve de la tête. Je lui ai demandé tout à l'heure s'il n'y avait pas eu de délai d'attente lorsque le prix du pétrole augmentait et que le gouvernement libéral a imposé un gel de 60 jours avant que les sociétés pétrolières ne soient autorisées à augmenter leurs prix de détail? Je ne vois pas pourquoi ce serait un mauvais prétexte maintenant alors que ce n'en était pas un à ce moment-là.

Je voudrais vous citer un extrait de la page 7031 du *hansard* du 23 juin 1975 où le chef de l'opposition (M. Turner), qui était alors ministre des Finances, a déclaré ceci:

Dans cette conjoncture, je voudrais annoncer au nom du gouvernement et de ma collègue, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, que le 1^{er} juillet prochain le prix du pétrole brut et de ses équivalents augmentera de \$1.50 pour atteindre \$8 le baril. Nous demandons encore à l'industrie de s'abstenir d'inclure cette hausse dans les prix des produits avant 45 jours. D'ici là...

Je demande au député d'écouter ceci attentivement:

... les stocks de pétrole brut achetés à l'ancien prix auront, dans l'ensemble, été épuisés.

Par la suite, il a porté ce délai à 60 jours parce qu'il était convaincu, après avoir examiné la situation, qu'il fallait 60 jours pour que la hausse se répercute d'un bout à l'autre de la chaîne.

Le député a l'hypocrisie de dire que c'est seulement dans l'intérêt des consommateurs que son gouvernement était parvenu à ce chiffre. C'est inexact. Il ne dit vraiment pas la vérité lorsqu'il déclare ici aujourd'hui que ce délai d'attente est injustifié. Je tenais à faire cette mise au point et le député reconnaîtra sans doute que ce n'est pas un mauvais prétexte et que cela reflète bien la réalité.

Une baisse de 2c. le litre équivaut à environ \$4 le baril, en chiffre rond, soit une réduction d'environ 0.5c. le litre pour chaque dollar. Il y a donc eu deux baisses du prix de l'essence, qui a diminué de 4.3c. le litre jusqu'ici, pour une baisse légèrement supérieure à \$8 le baril. Si l'on parle du délai d'attente, ce qui est le cas, le prix affiché moyen, à la fin décembre, était de \$27.42 US. A la fin janvier, il avait diminué en moyenne de \$3 le baril, passant à \$24.32 US. La forte baisse s'est produite en février, comme nous le savons tous. Le prix affiché moyen en février s'élevait à \$16.78 US. Pour la période mars-avril, nous sommes parfaitement en droit de nous attendre à de nouvelles baisses du prix de l'essence à la pompe dès le début avril, au moins, à mon avis. Le prix affiché moyen pour les deux premières semaines de mars s'élève à \$12.44 US, et cette baisse se reflétera davantage au bout de la chaîne en temps voulu.

● (1720)

Le député doit être juste envers les Canadiens. Je comprends ce que fait l'opposition. Elle fait de cette question une grosse affaire politique et sème la confusion dans l'esprit des gens.

Quand le public lit dans les journaux que le prix du baril de pétrole a baissé, il a l'impression qu'il doit diminuer à la pompe dès demain, ce que je comprends. Toutefois, je crois que le député qui a été le critique de l'opposition pour les questions d'énergie pendant un certain temps, comprend et sait très bien comment le système fonctionne, malgré l'air buté qu'il affiche à la Chambre. Il a passé suffisamment de temps avec Husky-Bow Valley dernièrement pour connaître à fond ses plans d'entreprise. Il connaît le système et son fonctionnement, il sait qu'il faut trois à quatre semaines pour que le brut canadien traverse l'oléoduc et que le stock de brut reste une semaine à la raffinerie. Il faut encore six semaines pour raffiner le brut, mélanger l'essence, l'entreposer et la distribuer aux détaillants. Cela représente en tout une soixantaine de jours.

Je crois que les Canadiens devraient le comprendre. Je me contenterai de dire au député que je comprends bien pourquoi il fait un hochet politique de cette question. C'est une excellente chose quand on peut parler de grandes largesses et autres choses du genre.

Il a été question récemment des marges, des profits sur les investissements que touchent les exploitations d'aval et le député lui-même a avoué que ces profits n'étaient pas spectaculaires depuis trois ou quatre ans. Je conteste donc l'existence de ces grandes largesses dont on a tant parlé.

Je suis allé récemment aux États-Unis. D'ordinaire, quand je prends des vacances ou que je pars en voyage, la première chose que je fais est de remarquer le prix de l'essence au détail, que ce soit n'importe où dans le monde. Aux États-Unis, les Américains se sont plaints devant moi que le prix de l'essence ne fléchissait pas assez rapidement. Le député a déclaré aujourd'hui que dès que le prix du pétrole a baissé, les prix au détail ont baissé aux États-Unis. Tel n'est pas le cas. Je n'ai rien vu en ce sens et les prix n'avaient pas baissé à la pompe. Les sociétés américaines sont également à épuiser leurs stocks. Elles doivent tenir compte de l'acheminement, mais je dirai au député, aux téléspectateurs et aux autres députés que ce processus est beaucoup plus rapide aux États-Unis. Cela ne fait aucun doute. C'est en raison des volumes et de l'échelle économique. L'acheminement se fait beaucoup plus rapidement mais il existe encore des délais. Nous avons parlé de l'écart des prix. D'après les dernières données statistiques à notre disposition, il y a un écart de 13¢ le litre, compte tenu du dollar et du gallon américain, mais l'écart est en grande partie imputable aux taxes.

Un de mes amis qui s'est rendu avec moi aux États-Unis s'est blessé à un doigt. Il s'est disloqué la jointure. Il a dû se rendre dans une clinique pour se faire soigner. Il y a passé dix minutes. Sa jointure a été remboîtée, éclissée puis il lui a fallu sortir sa carte et acquitter une note de \$150. S'il avait pris le régime de protection supplémentaire à l'étranger, il aurait été protégé. S'il avait été américain et s'il n'avait pas eu de régime privé, il n'aurait pas été protégé non plus. Mais un Canadien en déplacement au Canada l'aurait été. Les services qui existent ici au Canada ont leur prix. C'est pourquoi nous nous efforçons de répartir le fardeau fiscal de l'essence équitablement possible. Voilà pourquoi, pour ce qui est de l'essence, naturellement, nos prix sont plus élevés.